

BUREAU D'ANITA VANDENBELD
DÉPUTÉE D'OTTAWA-OUEST-NEPEAN

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA RÉFORME ÉLECTORALE

CONSULTATION DES ÉLECTEURS
SEPTEMBRE 2016



HOUSE OF COMMONS
CHAMBRE DES COMMUNES
CANADA

1315, RUE RICHMOND, UNITÉ 8
OTTAWA (ONTARIO) K2B 7Y4
TÉL. : 613-990-7720
ANITA.VANDENBELD@PARL.GC.CA

Introduction

Le gouvernement du Canada cherche à connaître les opinions et les idées des Canadiens au sujet de la réforme électorale. Le bureau d'Anita Vandembeld, députée d'Ottawa-Ouest-Nepean, a consulté des électeurs et des intervenants de l'ensemble de sa circonscription au sujet des principales questions soulevées par la réforme électorale. Le bureau de la députée a tenu une assemblée publique le 17 septembre 2016. Des formulaires ont été distribués à ceux désirant présenter leurs commentaires par écrit.

Discussion

Vu le grand nombre de participants attendus, il a été planifié que l'assemblée publique sur la réforme électorale et démocratique durerait trois heures. La première portion de l'assemblée a consisté en une brève présentation suivie de commentaires des électeurs. Le nombre de citoyens présents étant élevé, il a été décidé que chaque intervenant disposerait de deux minutes pour s'exprimer. La seconde moitié de la soirée a également été consacrée aux commentaires des électeurs, mais le sujet de la discussion a été étendu à la réforme démocratique.

Plus de 170 citoyens et intervenants ont participé à la discussion sur la réforme électorale. Leurs opinions et suggestions sont résumées ici :

1. Le candidat qui remporte le plus de votes a le droit d'obtenir un siège au Parlement. Nous ne devons pas changer le système qui prévaut au Canada ou dans le Commonwealth. Personne dans cette assemblée n'a le droit de changer le système.
2. Les partis politiques n'existent pas dans notre pays et notre constitution. Il ne faut pas donner le pouvoir aux partis, puisque cela prive les électeurs de leur propre pouvoir. Les personnes ayant reçu des votes devraient avoir leur mot à dire même si elles n'ont pas été élues.
3. Le Parlement ne fonctionne pas. Bien que 338 députés y siègent, seules 4 voix y sont entendues. Les tractations de coulisses y ont plus de poids que n'importe quel candidat. Les partis ne devraient pas être mentionnés sur les bulletins de vote. Il faudrait prendre exemple sur le système de représentation proportionnelle (RP) néo-zélandais.

4. Le système majoritaire uninominal à un tour (SMUT) doit demeurer inchangé. S'il faut le modifier, cela devrait se faire par voie référendaire.
5. Pour pouvoir représenter une circonscription, un député devrait y habiter depuis au moins trois ans.
6. Ce qui se produit aux États-Unis devrait nous mettre en garde. Les millions de personnes qui ne sont ni républicaines ni démocrates ne sont pas représentées. Le SMUT devrait être aboli, même au risque que cela mène à la création d'un trop grand nombre de partis.
7. Il faut organiser un référendum sur la modification du système électoral. Il est essentiel de consulter les citoyens.
8. Système de représentation proportionnelle mixte (SRPM). Chacun a droit à ce que son vote soit pris en compte. Qui a voté pour quel parti? Aucun vote ne doit être perdu ou ne servir à rien.
9. Les pays ayant adopté la RP tendent à élire des gouvernements de coalition ou minoritaires.
10. Chaque système a ses avantages et ses inconvénients. Le SMUT ne tient pas compte d'un grand nombre de votes, il n'est pas proportionnel. La RP n'engage pas les députés envers leur circonscription, mais plutôt envers leur parti.
11. Personne n'a le mandat de changer le système. Les libéraux n'ont pas le droit de changer le système de scrutin. Le meilleur système est celui de la Suisse.
12. Représentation uninominale. Utilisation du vote préférentiel. Il faut éliminer le rôle de whip au sein des partis. Chaque député devrait pouvoir voter en fonction de ce que veulent ses électeurs, et non son parti.
13. La RP complique beaucoup les choses; le SMUT est la forme de gouvernement la plus efficace.
14. Les partis devraient orienter le vote de leurs députés. Il faut éliminer le rôle de whip au gouvernement.
15. La réforme électorale ne doit se faire que par référendum.
16. Scrutin de liste ouverte. Proportionnalité entre zones rurales et urbaines. Le SMUT ne fonctionne pas parce qu'il exclut beaucoup de votes.
17. Chaque électeur devrait élire un député qui reflète ses opinions. Il est essentiel de changer notre système pour un mode de scrutin proportionnel, qui prend en compte tous les votes.
18. Pour résoudre le problème du mode de scrutin, il faut tenir un référendum. C'est la seule façon de représenter tous les Canadiens.

19. La RP est le meilleur système parce qu'elle tient compte de tous les votes. Chaque vote devrait compter autant que n'importe quel autre. Le SMUT ne permet pas cela, parce qu'il ignore certains votes.
20. En faveur de la RP. L'idée fondamentale est celle d'un vote pour chaque personne. La seconde idée est que la majorité gouverne. La RP permet que chaque vote soit pris en compte.
21. La jeune génération n'est pas intéressée. Nous devons faire en sorte que les jeunes s'intéressent davantage aux élections.
22. La SMUT et la démocratie ne font pas bon ménage. Le SRPM est le meilleur système.
23. Le problème n'est pas la façon dont nous élisons nos députés, mais plutôt comment ceux-ci nous représentent.
24. Un député ne devrait pas voter à l'encontre de ce que veulent les électeurs de sa circonscription, même si son parti le commande.
25. Des changements doivent être apportés au Parlement lui-même, pas à la façon dont les députés sont élus.
26. Il faut tenir un référendum pour réformer le système de scrutin.
27. Le vote stratégique devient la norme, et cela nuit à la démocratie. La RP présente trop de défauts. Il faut trouver un système hybride.
28. Le système électoral ne peut être modifié que par un référendum.
29. La RP est un meilleur système parce qu'elle tient compte de chaque vote. En soi, le régime des partis restreint le pouvoir des électeurs et la démocratie. Il faut réformer le sénat pour renforcer la démocratie et la prise en compte des votes. Il faut tenir un référendum.
30. Le nombre de députés représente le pourcentage de votes reçus. Gouvernements de coalition et minoritaires. Trente-neuf pour cent (39 %) du vote populaire n'est pas une majorité.
31. Le SMUT favorise le vote stratégique. Il faut pouvoir classer les candidats par ordre de préférence. Le classement des candidats ferait en sorte que mon vote compte.
32. Le gouvernement n'a pas le droit de changer le système de scrutin. Cela doit se faire par un référendum, afin que chaque vote compte.
33. Les jeunes ont l'impression que leur vote ne compte pas. Dans le SMUT, tous les votes comptent parce qu'ils constituent un appui aux candidats. Je voudrais qu'on tienne un référendum à ce sujet.

34. Il faut adopter un système ascendant. Les électeurs transmettent leur volonté aux députés, qui les relaient au cabinet du premier ministre, et non l'inverse.
35. La RP va renforcer les partis.
36. Nous voulons des députés qui nous représentent au lieu de représenter un parti.
37. Mon problème est de ne pas pouvoir décider pour qui je vais voter, parce que je peux aimer un candidat, mais pas son parti, et vice-versa.
38. Je crains que la RP soit trop coûteuse et figée.
39. Il faut cesser de parachuter des candidats.
40. Lorsque je vote pour quelqu'un qui reflète mes préoccupations, en général je perds mon vote à cause du SMUT.
41. La RP serait un meilleur système parce qu'elle tient compte de chaque vote.
42. Représentation. Quand nous votons, nous choisissons quelqu'un qui nous représentera en tenant compte des enjeux locaux. Le Parlement devrait représenter une grande variété d'opinions de partout au pays.
43. Le SRPM est le meilleur système pour prendre en compte tous les votes, puisqu'il est un hybride entre la RP et le SMUT.
44. Nos votes doivent compter. La RP est un meilleur système, qui tient compte de tous les votes. C'est le but de la démocratie.
45. Les députés devraient voter en fonction de ce que veulent leurs électeurs, et non leur parti.
46. La RP tient compte de tous les votes.
47. Les partis sont trop puissants, c'est frustrant.
48. Les candidats devraient être obligés d'habiter une circonscription pour s'y présenter.
49. Des consultations publiques trimestrielles devraient être tenues pour que davantage de citoyens puissent y participer.
50. Il faut dissoudre les pouvoirs du cabinet du premier ministre.
51. Il faut tenir un référendum si on veut une réforme du système.
52. Le système actuel n'est pas représentatif. Le scrutin préférentiel serait le meilleur système parce qu'il permet de s'exprimer davantage, par le classement des candidats.
53. Le SRPM permet aussi une meilleure représentation des électeurs.
54. Le système de désignation des candidats à l'intérieur d'un parti devrait aussi être revu.

55. Une RP limitée devrait être envisagée, avec exigence d'un pourcentage minimal.
56. La réforme démocratique est importante, mais elle devra se faire au moyen d'un référendum.
57. Inclure sur le bulletin de vote l'option « Aucun des candidats ci-dessus » qui, si beaucoup d'électeurs la choisissent, entraînerait un nouveau scrutin.
58. La RP devrait être adoptée, car je ne veux pas voter en fonction des candidats que je ne veux pas élire.
59. Un référendum est une bonne idée, pourvu que la population soit engagée et informée.
60. Introduire un système de plébiscite de révocation.
61. Les partis ne devraient pas être mentionnés sur les bulletins de vote.
62. Le vote stratégique est malheureusement devenu la norme, et cela va à l'encontre de la démocratie.
63. Nous devrions décider par voie référendaire.
64. Le SMUT est le système qui a permis au Canada de devenir ce qu'il est, et nous ne devrions pas le changer. Il élimine les candidats qui n'ont pas travaillé assez dur.
65. Un référendum n'est pas la seule façon de voter. Et tenir un seul référendum n'est pas la seule solution.
66. Les jeunes devraient être plus engagés.
67. Il faut revoir le régime des partis, mais cela devrait se faire au moyen d'un référendum.
68. Ce dont nous devons parler, c'est des objectifs et des principes plutôt que des procédures.
69. Il faut cesser de ramener la question des genres. Homme ou femme, il faut trouver la bonne personne pour chaque poste.
70. Des réformes complémentaires sont nécessaires; nous ne pouvons réformer le système électoral sans faire de même pour le système parlementaire.
71. Nous ne devrions pas porter attention au genre, mais seulement aux qualifications.
72. Il faudrait tenir davantage de consultations publiques; les députés devraient en prendre l'habitude.
73. Changer l'ordre des sièges à la Chambre des communes, pour que les députés ne soient plus regroupés par partis.
74. Les députés agissent en fonction d'un système de récompense. Le Parlement est défaillant parce que le régime des partis l'est aussi.

75. Le régime des partis aboutit à une sorte de politique tribale.
76. Le chef d'un parti devrait être choisi par les députés et non par les membres du parti.
77. Changer de système électoral n'est qu'une partie de la solution plus vaste, soit la modification des procédures parlementaires.
78. Impliquer les jeunes pour qu'ils prennent l'habitude de voter.
79. Abaisser à 16 ans l'âge minimal pour voter.
80. Le Canada a besoin de plus de partis, pour représenter plus de gens.
81. La RP forcerait les différents partis à coopérer.